

mariées appartenant au groupe d'âge 20-29 ans, et une hausse correspondante de la proportion de personnes seules du même groupe d'âge. (Les données par tranche d'âge de cinq ans confirment ces faits à l'égard de presque toute la population de jeunes adultes.) Cela signifie que l'accroissement intervenu entre 1976 et 1981 dans la proportion de personnes mariées au sein de la population générale résulte de l'évolution de la structure démographique par âge et d'une tendance à se marier plus tôt. La même conclusion s'applique à la baisse que la proportion de célibataires a subie de 1976 à 1981.

Au sujet de la chute récente des taux de natalité, voici quels étaient les pourcentages de femmes comprises dans le principal groupe d'âge de procréation (20-39 ans): 1981, 33,3 %; 1976, 30,5 %. Le fait que les taux de natalité ont diminué malgré l'accroissement du nombre de femmes comprises dans le principal groupe d'âge de procréation fait ressortir davantage encore le recul de la natalité.

2.5.2 Langue

Au recensement de 1981, on a demandé aux citoyens quelle était leur langue maternelle, c'est-à-dire la première parlée dans l'enfance et encore comprise. C'était le premier recensement canadien où l'on cherchait à déterminer séparément les diverses langues indigènes et étrangères parlées au Canada. Le cri et l'ojibway venaient au premier rang chez les groupes de langue indigène. Un total de 18,840 personnes ont déclaré l'inuktitut comme langue maternelle. Diverses langues asiatiques ont aussi été déclarées comme langues maternelles. Le recensement a révélé que de nombreux Canadiens ont appris dans leur enfance soit le panjabi, le vietnamien, le philippin ou le tagal entre autres langues.

Langue maternelle. La proportion de Canadiens ayant déclaré l'anglais comme langue maternelle a diminué légèrement de 61,42 % qu'elle était en 1976 à 61,28 % en 1981, tandis que la proportion de ceux qui ont déclaré le français comme langue maternelle s'est quelque peu accrue, passant de 25,60 % à 25,67 %. La proportion de langue maternelle française était en hausse au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Alberta, en Colombie-Britannique, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, mais elle était en baisse dans les autres provinces.

L'italien et l'allemand venaient respectivement aux troisième et quatrième rangs parmi les diverses langues maternelles déclarées; le nombre des Canadiens de langue maternelle italienne s'est accru de 9,2 % et celui des Canadiens de langue maternelle allemande, de 9,7 %. Ces deux augmentations dépassent sensiblement le taux général (5,9 %) de la croissance démographique.

Le nombre de Canadiens ayant déclaré une langue indo-pakistanaise comme langue maternelle a doublé entre 1976 et 1981, pour s'établir à 117,000 lors du recensement. La population de langue maternelle chinoise s'est accrue de presque 70 % et atteignait le chiffre de 224,000 en 1981. Le cri s'est révélé la langue indigène la plus répandue chez les

Amérindiens, dont 67,000 l'ont déclarée comme langue maternelle.

Langues officielles. Les données sur la langue recueillies à l'occasion du recensement de 1981 révèlent que même si l'anglais était la langue que la plupart des Canadiens pouvaient parler, le nombre de Canadiens capables de parler les deux langues officielles, c'est-à-dire l'anglais et le français, s'est accru de 27 % entre 1971 et 1981, soit à un rythme deux fois supérieur à celui de la croissance démographique observée dans la même période.

Près de 3,7 millions de Canadiens s'estimaient capables de converser dans les deux langues officielles. Sur ce nombre, 1,1 million (30 %) ont déclaré l'anglais comme langue maternelle, et 2,2 millions (61 %), le français. Au recensement de 1971, 24,5 % des 2,9 millions de Canadiens bilingues avaient déclaré l'anglais comme langue maternelle, tandis que 68 % avaient déclaré le français à ce titre. Plus de la moitié de l'augmentation qui s'est produite depuis 1971 dans le nombre de Canadiens bilingues s'expliquait par le nombre de Canadiens dont la langue maternelle était l'anglais.

2.5.3 Ethnie, religion, lieu de naissance

Groupes ethniques. Le recensement de 1981 a été le premier à reconnaître la possibilité qu'un même individu ait plus d'une origine ethnique. A cette époque, 1,8 million de Canadiens (7,6 % de la population) se sont réclamés d'ascendance multiple. Environ 76 % d'entre eux ont déclaré qu'il y avait un élément britannique dans leur origine ethnique.

Parmi les personnes qui ont fourni une seule réponse à la question concernant l'origine ethnique, le plus grand nombre (40,2 % de la population) se sont déclarés d'ascendance britannique. L'ascendance française venait au second rang (26,7 %), l'ascendance allemande venait au troisième rang (4,7 %), suivie de l'ascendance italienne (3,1 %) et de l'ascendance ukrainienne (2,2 %).

C'est à Terre-Neuve que la plus forte proportion de résidents avaient une origine ethnique commune; en effet, 92 % des Terre-Neuviens ont déclaré être uniquement d'ascendance britannique. Au Québec, un peu plus de 80 % des personnes recensées se sont dites de souche française uniquement. A l'autre extrême, la population de la Saskatchewan, dont 38 % ont affirmé être d'origine britannique, constituait le groupe le moins nombreux à se réclamer d'une même appartenance ethnique.

Les Territoires du Nord-Ouest formaient la seule région où l'appartenance ethnique déclarée par le plus grand nombre n'était ni britannique, ni française mais autochtone.

Confession religieuse. En 1981, les 11,4 millions de catholiques représentaient 47,3 % de la population, et les 9,9 millions de protestants, 41,2 %. Le reste se répartissait comme il suit: sans préférence religieuse, 7,4 %; orthodoxes de l'Est, 1,5 %; juifs, 1,2 %; et autres petits groupes religieux, 1,3 %.

Deux provinces étaient majoritairement catholiques: le Québec, dans la proportion de 88,2 %, et le